



**Procès-verbal de la 87e assemblée des délégués de Lapins de race Suisse
Dimanche, 15 août 2021, 09.00 heures, Campus Sursee,
Leidenbergstrasse 17, 6208 Oberkirch**

Présidence : Peter Iseli, président Lapins de Race Suisse

Comité : Peter Iseli, Markus Durrer, Monika Wenger, Stefan Röthlisberger

Procès-verbal : Monika Wenger

«Le changement est provoqué par l'action»

(Citation Dalai Lama)

Nous ne changerions rien avec des discussions et des séances si nous n'agissons pas. Il y a une grande nécessité d'agir dans notre association. Il y a une nécessité d'agir dans l'élevage et la détention des animaux, dans l'organisation d'expositions, dans la digitalisation, et dans la structure et les finances de l'association.

Si nous nous occupons de ces points et si nous prenons action, notre avenir est assuré. Le président de Petits animaux Suisse demande : avoir des animaux, élever des animaux, exposer des animaux !

Si nous renforçons les sections et organisons le reste de l'association avec des services, nous sommes sur la bonne route pour retrouver la joie de notre hobby.

À chaque exigence nous devons nous poser la question de qui c'est qui devra payer ? Si les services seront calculés avec le principe du pollueur-payeur, nous nous rendrons bientôt compte de l'abondance dans laquelle nous avons vécu dans le passé.

Le président P.Iseli se réjouit d'une assemblée des délégués intéressante et ouvre la 87e assemblée des délégués 2021.

1. Salutations et présences

Avec un bienvenu cordial P. Iseli salue les délégués de l'assemblée des délégués 2021. Un bienvenu spécial pour les membres d'honneur et les invités : Esther Huwiler, secrétaire générale de l'EE; Urs Weiss, Président Petits animaux Suisse; Emil Stöckli et Beat Schweizer, rédacteurs spécialisés Tierwelt et Kleintiere-Magazin; Michel Gruaz, rédacteur spécialisé „magazine petits animaux“.

Excuses

La liste des excuses est disponible dans le PV sur le site internet de Lapins de race Suisse.

Hommage aux disparus

Et toujours il y a des traces de ta vie, des pensées, des images et des instants. Ils nous aideront à nous souvenir de toi, nous rendrons heureux et tristes en même temps et ne nous laisseront jamais t'oublier. Plusieurs membres sont morts l'année passée.

Traktanden

Selon les statuts l'ordre du jour a été publié sur internet et dans Tierwelt et envoyé à tous les présidents de sections, fédérations et clubs. L'AD 2021 se déroule sans changements de l'ordre du jour.

M.Gruaz s'est proposé pour la traduction simultanée. Merci beaucoup Michel.

2. Election des scrutateurs

M. Durrer et S. Röthlisberger s'occupent du bureau de l'assemblée d'aujourd'hui.

Décision: Le bureau et les scrutateurs proposés Sandra Heuberger, Roland Lüthi, Corinne Bosshard et Robert Niffeler sont élus à l'unanimité.

Présences: Il y a 126 délégués avec 296 cartes de vote, 5 invités, quatre membres du comité. Ça fait un total de 135 personnes présentes. La majorité absolue et à 149 voix et le 2/3 des voix est à 198 voix.

Un délégué peut représenter au maximum 3 cartes de vote.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 06 septembre 2020 au Campus Sursee

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 06 septembre 2020 a été publié dans «Der Kleintierzüchter» Nr. 39 du 24 septembre 2020 et le PV traduit dans «L'éleveur de petits animaux» Nr. 40 du 01. octobre 2020.

Selon les statuts (article 4.1.5 lit. B) le PV est approuvé s'il n'y a pas d'opposition écrite chez le président dans un délai de 30 jours. Il n'y a pas eu d'opposition.

Le comité a approuvé du procès-verbal à la séance du 17 septembre.

Décision: Le procès-verbal est approuvé et on remercie M. Wenger pour la rédaction et A.Hamann pour la traduction.

4. Affaires annuelles

a. Approbation du rapport annuel du président

Le rapport annuel du président a été publié dans «L'éleveur de petits animaux » et sur internet. Le vice-président M.Durrer propose d'approuver le rapport annuel. Il remercie P.Iseli pour la rédaction du rapport annuel et son engagement pour notre hobby durant toute l'année..

Décision: Le rapport annuel du président est approuvé avec un grand applaudissement.

b. Présentation du décompte annuel 2020

Le chef de finances M.Durrer explique le décompte annuel qui a été envoyé à tous les délégués. Sur les pages 5 à 7 de la brochure. Pendant la pandémie de coronavirus Lapins de race Suisse a proposé aux clubs et aux sections de faire des jugements de tables. Beaucoup d'éleveurs étaient reconnaissant de pouvoir faire juger leurs animaux au moins une fois. L'association Lapins de race Suisse a pris en charge les salaires et les frais pour les jugements de tables pendant cette période difficile. Afin de ne pas devoir payer trop d'intérêts négatifs, le comité a décidé d'investir dans un fonds. Cela nous a permis de faire des profits déjà l'année passée.

c. Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision est visible à la page 10 de la brochure de l'AD. La révision a été faite par Fecker Treuhand & Revision GmbH le 14 mars 2020. Les délégués prennent connaissance du rapport de révision.

d. Approbation du décompte annuel 2019

Le chef de finances M. Durrer veut maintenant voter sur le décompte annuel.

Décision: Le décompte annuel 2020 est approuvé par les délégués sans opposition.

e. Définition de la cotisation annuelle 2022

Le comité propose de laisser la contribution annuelle à 2.00 CHF.

M. Müller prend la parole. Il propose de monter la contribution annuelle à 5.00 CHF. M. Durrer remercie M. Müller pour cette augmentation, pour que ça ne soit pas toujours le comité qui propose des augmentations.

Demande Petits Animaux Bern-Jura (M. Müller):

La proposition de 5.00 CHF est refusée de la majorité de l'assemblée des délégués.

Proposition Lapins de race Suisse

Décision: La contribution annuelle de 2.00 CHF est acceptée par la grande majorité.

f. Acceptation du budget 2022

Le budget 2022 a été créé par M. Durrer. En 2022 il n'y aura plus remboursement de la vente de Tierwelt pour l'association. Les clubs et Couture sur peaux Suisse recevront en 2022 la somme du remboursement de 2021. Eventuellement il n'y a déjà plus de remboursement pour certains clubs parce que celui-ci est calculé dans la facture de contribution annuelle.

A. Marquardt a encore des questions: Pourquoi les salaires du comité sont 2'200 CHF plus haut. M.Durrer explique que le salaire de la secrétaire a été adapté dans le règlement de subventions et indemnités 2019 car elle fait toutes les préparations et expéditions elle-même. A. Marquardt: Le revenu du fonds n'a pas été budgété, pourquoi ? M.Durrer explique qu'il ne peut pas deviner le revenu et que c'est pour ça qu'il n'a rien budgété.

M. Müller explique aux délégués qu'on ne peut pas continuer avec une perte budgétée aussi importante. Les membres et le comité ont la responsabilité pour qu'on ne se retrouve pas dans un désordre dans 10 ans. M. Durrer est conscient que le comité doit ajuster le règlement de subventions et indemnités vers le bas lors des prochaines séances. Mais en ce moment nous sommes liés aux règlements.

H.R. Röthlisberger trouve que nous devons laisser le budget comme il est. Il y aura beaucoup de changements l'année prochaine, aussi avec Petits animaux Suisse. Tout devra être renouvelé.

Décision: Le budget 2022 est approuvé avec la majorité.

g. Election de l'organe de révision

L'organe de révision Fecker Treuhand & Revision GmbH a fait ses preuves. Le comité propose de le réélire.

Décision: L'organe de révision Fecker Treuhand & Revision GmbH est réélu sans opposition.

5. 25e exposition Suisse de lapins mâles 2022 à Thun

P. Iseli donne la parole au président du CO Hans-Ulrich Wenger. Il fait la présentation de l'exposition Suisse de lapins mâles 2022 pour la troisième fois. Il est très difficile de raconter quelque chose de nouveau. Il espère que c'est la dernière fois. Il y a un an nous nous sommes battus jusqu'à la fin mais nous étions obligés de capituler. Le 10 mai 2021 nous avons entrepris un nouvel essai à la sixième séance du CO. La nouvelle date est du 18 au 20 février 2022 au centre d'expositions Thun-Expo. Tous les formulaires ont été adaptés. Uniquement le site web est encore le même : www.rammler-schauthun2021.ch

Le délai d'inscription est le 30 novembre 2021. Les mâles sont amenés le 16 février 2022. Le jugement a lieu le 17 février 2022. On pourra venir chercher les animaux dimanche le 20 février 2022 dès 15.00 heures. Le montage des boxes a lieu lundi le 14 février 2022. L'ouverture officielle et l'annonce du Mister Suisse a lieu vendredi le 18 février 2022. La soirée des éleveurs avec banquet et animations a lieu samedi le 19 février 2022 à 19.00 heures.

Le CO dépend de volontaires. Les formulaires pour les volontaires sont publiés sur le site web ou peuvent être commandés chez M.Vogel ou M.Wenger.

Le président du CO remercie tous les sponsors, partenaires média, parrains et mécènes pour le soutien. Malgré les déplacements et la pandémie aucun sponsor n'a été perdu. Cela réjouit le président du CO. Il est confiant que la 25e exposition Suisse de lapins mâles peut avoir lieu en février 2022. Il est également convaincu qu'avec l'aide de tout le monde nous pouvons faire une exposition formidable qui restera dans nos souvenirs pendant longtemps. Il veut remercier d'avance pour toutes les inscriptions et tous les volontaires.

M. Wenger informe que les inscriptions peuvent être en ligne depuis un an. L'inscription en ligne nécessite l'enregistrement sur www.klexpo.ch. Les membres enregistrés peuvent aussi faire des inscriptions pour d'autres membres. Les inscriptions en ligne doivent être effectuées par association pour l'exposition Suisse de lapins mâles. Ce serait utile pour le comité d'organisation si les inscriptions par association soient aussi envoyées à M.Wenger. Surtout pour le contrôle des paiements.

6. Propositions

La proposition du club Suisse de Béliers Français : Introduction des puces en tant que moyen d'identification supplémentaire en plus du bouton à l'oreille.

Le comité, la commission technique et les participants de la CPP recommandent d'accepter cette proposition. Chaque éleveur peut décider lui-même s'utiliser une micro-puce ou un bouton à l'oreille. La micropuce sera introduite pendant la saison d'exposi-

tion 2022/2023. Pour la saison 2021/22 tous les lapins doivent encore avoir un bouton à l'oreille, car le règlement d'exposition doit être adapté. Les experts recevront le lecteur lors du cours de répétition de l'automne 2022.

Le président Ruedi Schneeberger informe que le comité du club Suisse de bélier Français est à l'unanimité pour les micropuces. A l'assemblée générale écrite le comité a posé la question aux délégués. La grande majorité s'est prononcé en faveur du puçage. Il est heureux que la proposition a été acceptée et travaillée de Lapins de race Suisse de manière bienveillante. Des cours pour le puçage ont déjà eu lieu. Il remercie M.Wenger pour les préparations administratifs du cours. Il est confiant que les micropuces seront le futur de l'élevage de lapins. Il trouve que c'est aujourd'hui à nous de décider et demande aux délégués d'accepter la proposition.

Sepp Gschwend: Il a une lettre du 12 juillet 2021 à la maison où il est écrit que les transponder peuvent en principe être posés uniquement par le vétérinaire. Il dit que cela n'a pas été clarifié au niveau national. Sinon dans 10 ans un vétérinaire posera les puces chez eux et les coûts seraient énormes. Il n'est pas contre la puce de manière générale mais il craint les coûts que cela engendre.

P. Iseli explique que Reto Wyss, le président de l'union des vétérinaires cantonaux a informé tous les vétérinaires cantonaux avec un document sur le puçage des Lapins et les cochons d'Inde.

Avec Madame Stuber de l'OSAV et le vétérinaire Leonhard Weber nous avons préparés des documents pour les cours. Puisqu'aucun enregistrement légal n'est nécessaire, il n'y a pas que le vétérinaire qui peut poser les micropuces. Une personne compétente peut le faire. La compétence peut être acquise par les membres en effectuant le cours.

Karin Inauen a encore des questions : Pourquoi ne nous formons pas des membres pour qu'on puisse vacciner nous-mêmes. Sans concept le puçage est proposé. Un lapin est un animal de ferme et es animaux de ferme ne peuvent pas avoir des micropuces.

P. Iseli: Le président Reto Wyss a été invité à la CPP pour cette raison. Il a répondu à toutes les questions.

Werner Springer: Il a beaucoup de peine avec cette proposition. Dans les 30 ans d'élevage de lapins il a posé environ 2'000 boutons à l'oreille sans problème. Il y a des problèmes si ce n'est pas fait juste. Il voudrait proposer une modification : Puçage permis mais ne remplace pas le bouton à l'oreille.

P. Iseli: IL n'est pas nécessaire de voter sur le caractère facultatif des micropuces car chacun peut décider s'il veut poser une puce ou un bouton à l'oreille.

Urban Hamann: Il souhaite apporter l'aspect de la CPP. Il était aussi sceptique sur ce sujet à la CPP, Le président de l'union de vétérinaires cantonaux Reto Wyss a expliqué le caractère inoffensif des puces par rapport à l'abattage et que c'est à nous de poser les puces après le cours. Il a aussi expliqué que les boutons à l'oreille sont également permis. Personne n'a un désavantage, car on peut décider ce qu'on veut faire.

Dieter Nufer, président honoraire du club de Béliers Français: Depuis 53ans il est un éleveur actif de béliers français. Il a commencé avec le bouton à l'oreille 7,5 mm. Maintenant il y a déjà le bouton 10 mm. Si ce bouton à l'oreille est placé au bon endroit il ne devrait pas y avoir de problème. Dans les 10 dernières années il n'a pas dû sortir ou remplacer de boutons. La crainte que la puce pourrait se trouver dans la carcasse est un grand danger pour lui. Puisqu'il amène les lapins au boucher et qu'il en fabrique divers produits. Il se demande qui c'est qui est responsable si une puce se retrouve dans la viande. Personne ne cherchera de puce dans une boucherie. Il est connu qu'une puce peut se déplacer sur les chiens. La personne responsable n'est surement pas le boucher, ni l'éleveur mais la personne qui pose la puce. Si nous posons des puces nous courons le danger de ne plus pouvoir utiliser la viande de lapin. Il recommande de refuser la proposition.

P. Iseli:

Une question de l'assemblée: Qui est responsable des lecteurs de puces lors des exposition?

P. Iseli: Si les micropuces sont acceptés, chaque expert de Lapins de race Suisse reçoit un lecteur. Le comité a déjà discuté ça.

Jean Müller: Il est de l'avis que ceux qui veulent peuvent utiliser les micropuces. Il cite de Tierwelt les mesures à prendre lors de l'abattage. Avant l'abattage la puce est localisée. Il pense que si un boucher reçoit des lapins pucés, l'éleveur ne peut pas les amener à l'abattage. Car il faut un lecteur pour localiser la puce.

Il n'est pas possible que les lapins soient divisés en deux groupes comme les chevaux. Si une puce reste dans la carcasse, l'office fédérale ne fera pas long avant d'interdire le puçage.

P. Iseli: Nous pouvons avoir des arguments comme ça, personne n'est forcé d'utiliser les puces. P. Iseli prie les délégués de ne pas poser des obstacles pour les jeunes éleveurs et leur avenir. Il espère que l'assemblée des délégués est du même avis que la CPP. La proposition du club Suisse de béliers français a le soutien de la commission technique et du comité.

H.R. Röthlisberger: Il remarque que chacun qui accepte la proposition est responsable si une puce se retrouve dans la carcasse. La loi de la protection animale dit que le propriétaire de l'animal est responsable et donc liable. Pourquoi n'a-t-on pas cherché d'autre solution ?

P. Iseli: Il est de l'avis que nous avons entendu assez de points négatifs. Nous savons qu'il y a aussi beaucoup de points positives. Nous pouvons être reconnaissant qu'el'OSAV nous ait donné la permission de poser des puces après un cours (avec un vétérinaire).

Décision: La grande majorité accepte la proposition du club Suisse de Béliers Français pour le moyen d'identification supplémentaire au bouton à l'oreille.

Urs Weiss président de Petits animaux Suisse félicite le comité de Lapins de race Suisse et le club Suisse de Béliers Français pour cette décision orientée vers l'avenir. Il remercie P.Iseli et son équipe pour le travail effectué.

Chaque lapin, rat ou souris dans un laboratoire reçoit une puce. Plus 10'000 animaux sont enregistrés comme ça.

En 2015 P.Iseli a contacté l'OSAV, afin d'assurer nos expositions. Au règlement pour expositions Lapins de race Suisse était la seule section à ne pas devoir faire de changements. Il félicite encore pour cette décision pour l'avenir.

7. Hommages

P. Iseli prie les cinq nouveaux experts de venir devant le public. Martin Urech, Lars Bösch, Flavien Beuchat, Bruno Ferreira et Peter Messerli ont terminé la formation d'expert avec un examen le 13 février 2021. Les cinq nouveaux experts sont distingués avec un diplôme. Avec un grand applaudissement ils retrouvent leurs places. En représentant des nouveaux experts, Flavien Beuchat remercie la CT, les experts et Lapins de race Suisse pour le diplôme.

La remise de distinction de membres d'honneur revient toujours à une personne qui a fait une grande contribution à l'élevage de lapins de race. C'est toujours un remerciement spécial. S. Röthlisberger présente la personne à honorer. Il s'agit de Klaus Blättler qui fait un grand travail à la CT, l'association Suisse des experts et au club Chin et Rex.

Décision: Avec un grand applaudissement Klaus Blättler est nommé membre d'honneur et reçoit une jolie «stabelle».

Klaus Blättler remercie pour le grand honneur.

8. Communications

S. Röthlisberger informe:

SKEV – Felix Hardegger, Manuela Weber, Isidor Inauen, Hanspeter Hohl, Alois Wernli, Robert Jau et François Menoud ont pris la retraite de leur activité d'expert et seront mis sur la liste des experts passifs. Les nouveaux experts sont: Peter Messerli, Martin Urech, Flavien Beuchat, Bruno Ferreira et Lars Bösch.

Inventaire – Il y a encore 42 experts cunicoles actifs avec une moyenne d'âge de 55,2 ans. 37 personnes se trouvent sur la liste des experts passifs.

Formation d'experts EE – Cela fait deux fois que la formation EE n'a pas pu avoir lieu. La CT organise un cours avec les experts EE suisses. 11 personnes de l'étranger ont également été invités.

FTK – Les priorités de la CT sont: formation des experts, cours de répétition, règlements de jugements, questions d'élevage et cours d'éleveurs et de préposés.

Au cours de répétition de l'automne 2020 les races Petit Argenté bleu, havane, noir ; Tête de Lion rhön, Bélier Nain chinchilla et noir aux jarres blancs ont participé.

Un cours de base a lieu le 25 septembre à Affoltern en Emmental.

Un cours d'éleveur a lieu le 23 octobre à Männerdorf/Zurich.

Un cours de préposés des fédérations cantonales de Zurich, Glaris et Schwyz est organisé pour le printemps 2022. Le cours d'éleveur est nécessaire pour pouvoir participer au cours de préposés. La demande pour le cours de préposés doit être arrivé chez le président P.Iseli 6 mois avant le début du cours. Les documents pour le cours sont adaptés pour que tous les cours puissent être faits avec les mêmes dossiers.

Formation d'experts – Une nouvelle formation d'experts est prévue pour 2022-2025.

L'annonce sera bientôt publiée dans le magazine petits animaux. L'examen d'entrée a lieu au printemps 2022 et la formation commence en mai 2022.

Plusieurs jugements EE ont eu lieu. Puisque nous avons accepté beaucoup de races au standard 15, il n'y a plus beaucoup de jugements EE. Il ne faut plus de demande pour les jugements EE.

Actuellement en procédure d'admission sont : Tête de Lion rhön, Bélier Nain chinchilla et noir aux jarres blancs.

A la CPP 2021 les Japonais noir-blanc ont été admis au standard 15.

Statistique d'animaux – 203 préjugements ont été effectués avec un total de 12'074 animaux. Il y a eu 160 jugements d'exposition (jugements de table). Il y a eu que 29 discussions de bêtes et cours.

Santé animale/Protection animale – la VHD est toujours étonnamment actifs. Heureusement nous avons un vaccin qui aide. Afin d'éviter les surprises il faut négocier le prix par animal en avance. Cette année il y a eu 13 cas enregistrés à l'OSAV. Le comité a republié l'obligation de vaccination pour les expositions. La vaccination obligatoire donne la sécurité de planification aux organisateurs.

Informations spécifiques expositions – Il y a eu une édition spéciale du Magazine Petits Animaux avec le titre « informations spécifiques pour les expositions ». L'édition spéciale est aussi publiée sur le site web de Petits Animaux Suisse. Comme Urs Weiss a déjà expliqué notre section ne doit pas adapter les boxes. Les boxes 60 x 60 cm pour les lapins d'un poids jusqu'à 5,5 kg et les boxes 70 x 70 cm à partir de 5,5 kg. S. Röthlisberger recommande de prendre les boxes plus grands déjà pour les races Bourgoigne et Bélier Anglais s'il y a assez de boxes grands. Un objet à ronger doit se trouver dans la boxe.

Au cours de répétition des experts S. Röthlisberger enseignera les experts pour qu'ils informent les organisateurs au sujet des objets à ronger et des couvertures le jour du jugement. Comme ça c'est possible de combler des lacunes avant l'ouverture de l'exposition.

M. Wenger informe : Le classement digital peut être envoyé automatiquement à tous les participants avec adresse email après le jour de jugement. On peut cliquer sur le classement de chaque exposition, si l'organisateur et le participant le souhaitent.

Pour apprendre plus sur le programme d'exposition de Petits animaux Suisse, il est possible de faire des cours. Deux cours sont prévus cette année.

P. Iseli informe: *Exposition Européenne, Kielce (Pologne)* – Elle a lieu du 11 au 13 Novembre 2022. Un transport en commun de toutes les sections est prévu. Le transport part le 8 novembre 2022. Les chambres des volontaires peuvent être réservé dès maintenant. Les volontaires peuvent s'annoncer chez P.Iseli. Un traitement des animaux respectueux des animaux est garanti. Les coûts doivent rester bas.

Chippen – P. Iseli informe qu'on peut acheter des micropuces dans le shop de Petits animaux Suisse pour 1.50 CHF par puces dans une commande de 100 pièces. Le lecteur de puces avec bluetooth coûte 162.00 CHF et le lecteur simple 59.00 CHF.

Objets à ronger aux expositions – Un morceau de bois mou et non traité, le cube de l'UFA de Lucerne, Le cube de Godis Heimtierbedarf (Mifuma), de l'onagre bisannuelle avec des bouts de fenouil. L'OSAV recommande tous les objets à ronger proposés.

10. Divers

M. Müller informe que Petits animaux Berne-Jura organise deux cours de puces le 02 octobre 2021 et deux autres en mai 2022. L'inscription est possible en ligne.

Malheureusement on n'a pas encore trouvé de vétérinaire pour donner les cours en Suisse romande. C'est pour cela qu'il n'y a pas encore eu de cours en français.

„On ne peut pas prévoir le futur, mais on peut créer la base pour quelque chose à l'avenir. Car le futur peut être construit“ *Antoine de Saint-Exupéry*

P. Iseli remarque que cette citation est très appropriée. Avec l'assemblée d'aujourd'hui nous avons créé la base pour la construction.

Les services de Petits animaux Suisse sont très importants. Que ça soit le programme d'exposition, la gestion des adresses (statistique) ou le soutien administratif des membres.

Dans le secteur de la protection animale nous avons franchi une étape importante.

Nous avons montré à l'office fédérale que nous sommes prêts à faire des changements. Tout le monde peut poser des boutons à l'oreille et ceux qui veulent peuvent poser des micropuces.

Le président remercie pour la participation à l'assemblée des délégués d'aujourd'hui lors de ce beau dimanche. Il remercie également la commission technique et le comité entier pour leur travail de toute l'année. Il invite tout le monde à l'apéro sur la terrasse.

Il souhaite tout du bon à la maison et à l'élevage, restez en bonne santé.

A 11.00 heures le président P.Iseli ferme termine l'assemblée des délégués 2021.

Lapins de races Suisse :

Peter Iseli, président

Monika Wenger, secrétaire

Aisha Hamann, la traductrice